« Dans notre pays, la dernière Enquête de démographie et de santé (Eds 2012) indique que 36% des femmes étaient en union avant l'âge de 18 ans », a révélé la ministre Anne Ouloto.

A l'instar du monde entier, la Côte d'Ivoire célèbre, ce vendredi 11 octobre, la journée mondiale de la fille. A cette occasion, la ministre ivoirienne de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant a dévoilé dans un communiqué dont fratmat.info a eu copie, son désir de « vaincre le mariage précoce » et d'encourager « l'accès et le maintien de la jeune fille à l'école ».

« Dans notre pays, la dernière Enquête de démographie et de santé (Eds 2012) indique que 36% des femmes étaient en union avant l'âge de 18 ans », a révélé la ministre Anne Ouloto. Avant d'affirmer que tout comme les mutilations génitales féminines (Mgf) et le travail domestique des filles, le mariage précoce est « une pratique néfaste, mais aussi et surtout une violation grave des droits humains fondamentaux ».

Ses répercussions s'évaluent sur tous les aspects de la vie de la jeune fille. « Le mariage précoce empêche la fille de bénéficier des avantages de son enfance, perturbe son éducation, limite ses possibilités d'épanouissement, l'expose à des violences et abus sexuels. Ainsi qu'à l'infection du Vih/Sida et aux grossesses précoces qui mettent malheureusement en péril sa santé », a indiqué la ministre Anne Ouloto.

Toute chose qui, selon elle, justifie le thème national retenu cette année: « Vaincre le mariage précoce, accès et maintien de la jeune fille à l'école ».

La Journée internationale de la jeune fille, instituée depuis 2011 par les Nations Unies, vise à « attirer une fois encore l'attention individuelle et collective sur la nécessité d'aborder les difficultés que rencontre la fille et de promouvoir ses droits humains afin de lui assurer protection et sécurité », a expliqué Anne Ouloto.